



## Henri IV et les Guerres de Religion



• Il battit les armées de la Ligue, commandées par *Mayenne*, a **Arques (1589)** et a **Ivry (1590)**.

• ....., mais il ne réussit pas à s'en emparer, car il laissait entrer des charrettes de farine pour la population affamée. « *Je ne veux pas, disait-il, que Paris soit un cimetière.* »

• Pour en finir et se faire accepter de tous les

français, .....

Il put ainsi entrer triomphalement à Paris (**1594**).

• Quelques années après, il battit les Espagnols.

### II. l'Edit de Nantes rétablit la paix religieuse.

En **1598**, Henri IV signa

..... qui accordait aux protestants le droit de pratiquer leur religion. Il leur donna des « places de sûreté », c'est-à-dire des villes fortifiées (La Rochelle, Montauban, ... ) où ils pourraient entretenir des soldats. Ainsi, ils n'auraient plus peur d'être attaqués par les catholiques.

La France était le premier pays à reconnaître ..... Partout ailleurs, en Europe, les sujets devaient pratiquer la religion de leur

### I - Henri IV conquiert son royaume.

Le successeur de Henri III était son cousin, ..... le **chef des protestants**. Les Français, en majorité catholiques, ne voulaient pas d'un roi protestant.

Henri IV fut obligé de conquérir son royaume.





## Henri IV et les Guerres de Religion



### I - Henri IV conquiert son royaume.

Le successeur de Henri III était son cousin, *Henri IV* le chef des protestants. Les Français, en majorité catholiques, ne voulaient pas d'un roi protestant. Henri IV fut obligé de conquérir son royaume.

- Il battit les armées de la Ligue, commandées par Mayenne, à Arques (1589) et à Ivry (1590).
- *Il fit le siège de Paris*, mais il ne réussit pas à s'en emparer, car il laissait entrer des charrettes de farine pour la population affamée. « Je ne veux pas, disait-il, que Paris soit un cimetière. »
- Pour en finir et se faire accepter de tous les français, *il se fit catholique*. Il put ainsi entrer triomphalement à Paris (1594).
- Quelques années après, il battit les Espagnols.

### II. l'Edit de Nantes rétablit la paix religieuse.

En 1598, Henri IV signa *L'édit de Nantes* qui accordait aux protestants le droit de pratiquer leur religion. Il leur donna des « places de sûreté », c'est-à-dire des villes fortifiées (La Rochelle, Montauban, ...) où ils pourraient entretenir des soldats. Ainsi, ils n'auraient plus peur d'être attaqués par les catholiques.

La France était le premier pays à reconnaître *la liberté de conscience*. Partout ailleurs, en Europe, les sujets devaient pratiquer la religion de leur



*Henri IV à la bataille d'Arques*